

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 13 (1926)
Heft: 6

Artikel: Notes sur l'urbanisme à Genève
Autor: Sans Nom, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

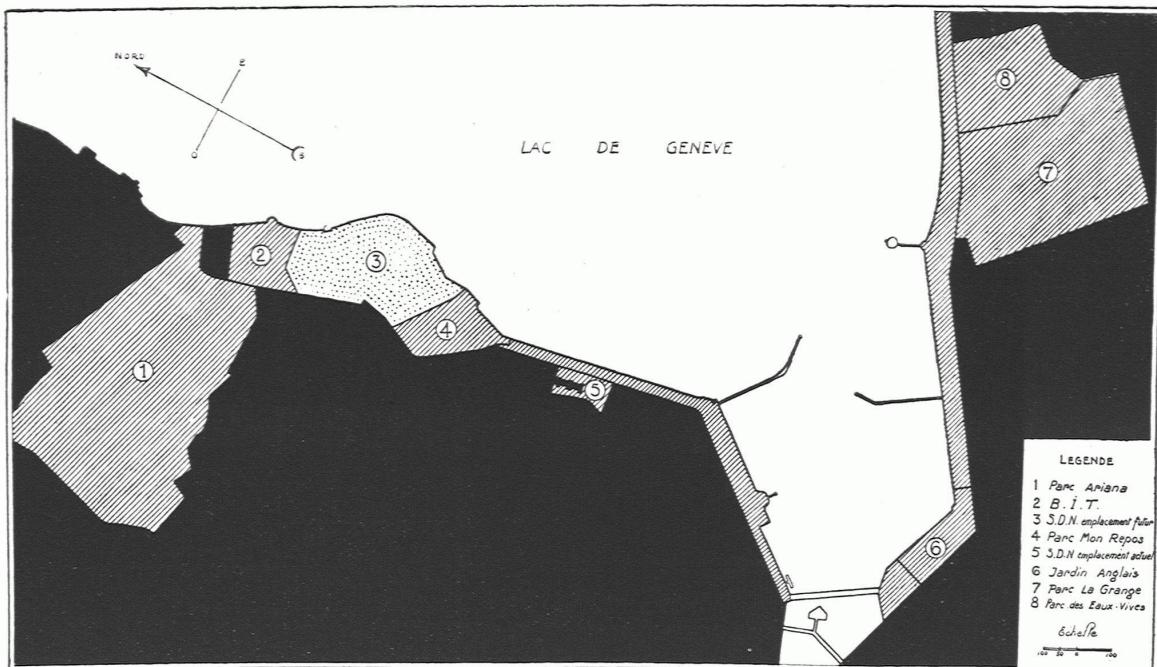
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA RADE DE GENÈVE
avec les emplacements destinés à la Société des Nations

NOTES SUR L'URBANISME A GENÈVE

Il nous paraît intéressant de donner parfois dans cette revue un aperçu d'ensemble des problèmes d'urbanisme qui se posent dans les villes suisses à l'époque actuelle. En enregistrant au jour le jour les évènements qui se produisent dans ce domaine, on ne perçoit pas toujours les liens qui les rattachent entre eux; on ne se rend pas suffisamment compte des forces qui dirigent le développement des cités et qui en dépit d'une apparence de désordre et de caprice, conduisent leurs destinées vers des buts assez précis.

Assurément ce sont, un peu partout, les mêmes problèmes qui se posent, mais dans chaque localité, les circonstances, la configuration des lieux, les habitudes donnent aux solutions des

accents particuliers qu'il est intéressant de relever et de souligner.

A Genève, plus que dans d'autres villes peut-être, en raison des conditions économiques, toutes les questions urbaines sont soumises à une revision générale. Il faut créer, pour des besoins nouveau, les organes nécessaires, il faut adopter à de nouvelles exigences les éléments existants. C'est un trait caractéristique de notre époque que, dans un court espace de temps, la plupart des problèmes de l'urbanisme sont mis ou remis en discussion. Au moment où l'on arrête les bases du programme du concours de la S. D. N. et où l'on s'apprête à créer à Genève un grand centre international, on songe à créer et



MAURICE BRAILLARD, ARCHITECTE FAS, GENÈVE

Projet de concours pour le Bureau international du travail à Genève / Face principale / Phot. Boissonnas, Genève

à développer des moyens de communication pour atteindre plus rapidement ce nouveau centre. Après la reconstruction de la gare des voyageurs, il s'agira de compléter l'organisme ferroviaire en installant sur des emplacements appropriés des gares de marchandise et de triage, en reliant entre elles des diverses lignes qui aboutissent à Genève. Il s'agira, pour assurer la liaison de la Suisse à la Méditerranée, de jeter les bases d'un programme de navigation intérieure, comportant la création de ports de commerce avec entrepôts et de canaux. Il s'agira de développer les installations destinées à assurer les services d'aviation. Il s'agira d'améliorer les moyens de transports intérieurs: tramways, autobus.

Ces tâches nouvelles ne doivent retarder en aucune façon les travaux entrepris pour assainir les vieux quartiers en laissant subsister cependant dans la Haute Ville quelques témoins du passé qui demeurent en dehors du courant de la vie moderne. De même doivent se poursuivre les efforts tentés pour favoriser dans les régions suburbaines la création de nouveaux quartiers homogènes et bien aménagés.

La préparation et l'exécution de tous ces projets nécessitent un grand effort technique de la part des administrations publiques et des associations privées. Leur réalisation ne peut être accomplie

qu'en remaniant l'appareil des lois qui règlent la transformation et le développement de la ville. Enfin, par dessus tout, dès l'instant où



GARE A ANNEMASSE

Motif central / Phot. Boissonnas



MAURICE BRAILLARD / GARE DES C.E.N. A ANNEMASSE (HAUTE-SAVOIE)
Face sur les Quais / Phot. Boissonnas

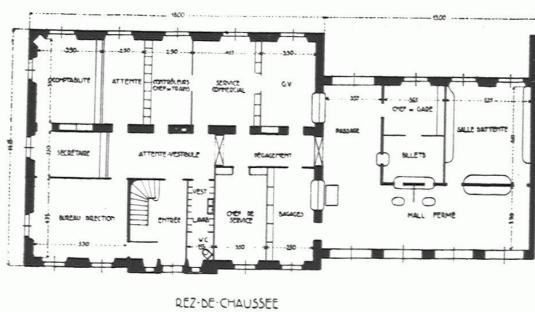
l'opinion du plus grand nombre prendra conscience de l'interdépendance de tous ces problèmes, il conviendra d'adapter les organes administratifs à leurs tâches présentes et futures, de créer par dessus les petites circonscriptions locales un pouvoir central capable d'assurer le développement normal de la grande Genève.

Les problèmes qui retiennent aujourd’hui l’attention des autorités du pays sont donc à la fois d’ordre technique, artistique, juridique et administratif. Ils revêtent une importance capitale pour l’avenir de Genève et ne pourront être résolus qu’en associant dans un effort commun toutes les bonnes volontés.

I. GENÈVE CENTRE INTERNATIONAL

De tous les articles du programme que nous venons d'esquisser il en est un qui domine tous les autres par l'étendue de ses répercussions sur la physionomie et l'organisation de la ville, c'est *l'installation de nouvelles institutions internationales dans le milieu urbain de Genève.*

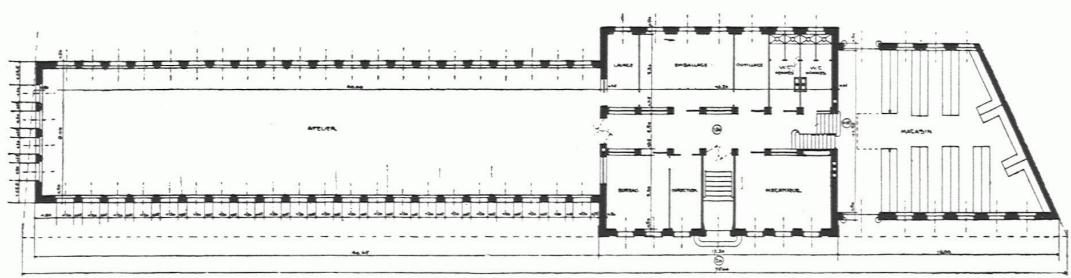
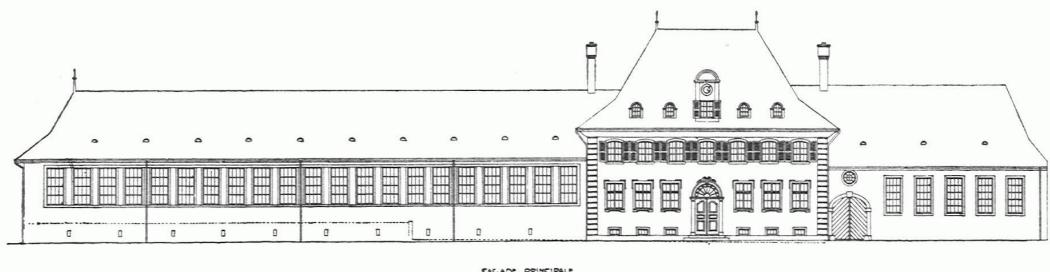
Lorsque fut décidée, il y a quelques années, la question du Siège de la Société des Nations et de ses services annexes, bien des esprits pré-



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



MAURICE BRAILLARD / USINE ANTHOINE A SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE), 1918
Pavillon central / Phot. Boissonnas



FAÇADE PRINCIPALE ET PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEÉ



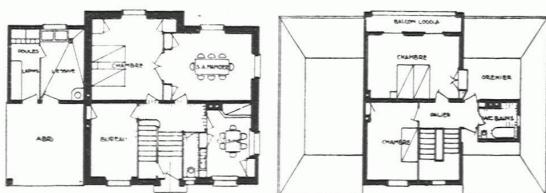
MAURICE BRAILLARD / HABITATION DE MR. FORTIS, A ONEX (GENÈVE), 1919
Face principale / Phot. Boissonnas

voyants émirent le vœu que cet apport de nouvelles activités put se traduire par la création d'un grand centre international autour duquel viendraient successivement prendre les divers organes nécessaires au fonctionnement de ces institutions. On aurait voulu voir s'élaborer un programme d'ensemble permettant de préparer le développement progressif et harmonieux des constructions à prévoir pour le présent et l'avenir. L'obligation d'agir rapidement et de tirer parti des circonstances favorables sembla tout d'abord détruire en germe toute velléité de ce genre.

Le choix de l'emplacement du *Bureau International du Travail* fut déterminé en dehors de toute considération générale, par le fait que la Confédération se trouvait en possession au mo-

ment voulu d'un domaine au bord du lac, dans la région de Sécheron.

Le siège de la Société des Nations fut établi dans un ancien hôtel de voyageurs qui put être mis à la disposition du secrétariat en temps opportun, dans un quartier voisin du Bureau International du Travail, mais cependant à un kilomètre environ de distance de celui-ci. Tout espoir semblait à peu près perdu de pouvoir utiliser



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DU PREMIER ÉTAGE



MAURICE BRAILLARD / VILLA DE MR. GEORGE A VERNIER (GENÈVE), 1913
Face midi / Phot. Boissonnas

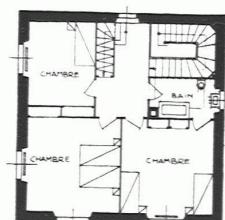
les circonstances exceptionnelles dont Genève était appelée à bénéficier, pour créer aux abords de la ville un ensemble architectural de grande envergure.

Tandis que le Bureau International du Travail construisait pour ses besoins un édifice entièrement neuf dans un parc déjà planté d'arbres magnifiques, la Société des Nations songeait déjà à créer de nouvelles annexes aux abords d'un bâtiment placé il est vrai dans une belle situation, mais dépourvu de style et de caractère. L'idée prenait corps d'ériger à côté de cette bâtie banale, sur un emplacement très exigu, un palais des assemblées de grandes dimensions. L'opinion publique s'inquiétait de cette juxtaposition d'éléments disparates, elle regrettait surtout l'installation définitive du Secrétariat de la Société des Nations dans un édi-

fice qui n'était pas approprié à sa destination et qui paraissait peu digne d'abriter des institutions internationales. Grâce aux efforts du jury chargé d'élaborer le programme du concours architectural, et à l'appui discret mais énergique du gouvernement genevois, l'idée fut remise en avant d'étendre quelque peu ce programme et de prévoir en une certaine mesure l'avenir. Il ne fut tout d'abord question que de trouver, toujours



— PLAN DU R-DE-CH —



— PLAN DU 1^{er} ÉTAGE —

PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DU PREMIER ÉTAGE



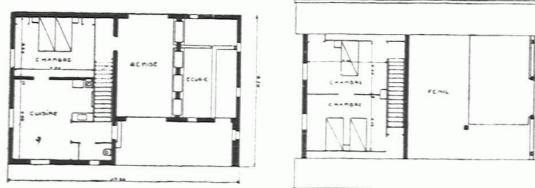
MAURICE BRAILLARD / LA FERMETTE A CHAMBÉSY (GENÈVE)
Face Sud (Mr. van Rynn, prop.) / Phot. Boissonnas

aux abords du bâtiment actuel, mais d'un autre côté, un terrain plus spacieux, permettant le développement futur de l'institution dont l'ancien hôtel de voyageurs serait demeuré le centre. Mais de plus en plus se manifesta le désir, déjà formulé au début, de créer de toutes pièces sur un terrain approprié et suffisamment vaste les installations nécessaires à la Société et de remettre ainsi en discussion la question de l'emplacement même du secrétariat. Dès l'instant où l'on put envisager le problème sous cet angle nouveau, l'idée reprit corps d'unir dans un vaste ensemble les institutions internationales de Genève et de les établir dans un cadre digne d'elles.

Entre le domaine du Bureau International du Travail et le parc de Mon Repos se trouvaient une série de propriétés d'agrément, admirable-

ment aménagées et placées dans une situation qui s'impose à tous les regards, à l'entrée même du port de Genève. Sur ces terrains d'une grande étendue il devenait possible d'envisager un programme d'ensemble, d'une vaste envergure.

C'est sur cet emplacement qu'en définitive l'assemblée des Nations porta son choix. Cette décision doit être saluée avec joie par tous ceux qui n'ont jamais désespéré de voir un jour un grand problème d'urbanisme traité avec intelli-



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DU PREMIER ÉTAGE



MAURICE BRAILLARD / LA FERMETTE A CHAMBÉSY
Face Nord / Phot. Boissonnas

gence et largeurs de vues. Le concours qui va s'ouvrir se présente sous les meilleurs auspices, ses résultats exercent une influence décisive sur le développement de Genève. Les palais qui vont être construits dans les années prochaines à Sécheron fixeront la physionomie de Genève du côté où arrivent les voyageurs qui se servent de la voie du lac. En face des parcs publics de la Grange et des Eaux-Vives, les parcs internationaux de Sécheron, qui s'étendent peut-être un jour de Mon Repos à l'Ariana, formeront dès l'entrée de la ville un premier plan de verdure qui arrêtera, il est vrai, l'essor des quartiers urbains de ce côté, mais qui établira une transition nécessaire entre la ville et la campagne et qui donnera à la rade de Genève un

cadre tel qu'on en voit rarement ailleurs de pareil.

Ce résultat exceptionnel est dû, il faut le constater, en bonne partie à des influences étrangères au pays. On ne peut cependant méconnaître l'appui qu'ont prêté les autorités genevoises à la préparation de ce programme grandiose. Un esprit nouveau s'est manifesté à cette occasion; moins critique, plus désireux de réalisation que celui du passé.

Puisse-t-il également animer ceux qui seront appelés à résoudre, dans le domaine de l'urbanisme, les autres problèmes dont nous devrons encore faire ici l'exposé.

(A suivre)

Jean Sans Nom